

Élus et citoyens mobilisés pour sauver une salariée de la Poste

SISTERON La CGT et le collectif la Poste ont défilé hier pour soutenir Christine Pustel, menacée de licenciement

Touche pas à ma poste, non aux sanctions ! : c'est avec ce slogan que près de 100 manifestants se sont pressés dès 9 h hier matin devant le bureau de poste de Sisteron. La raison : défendre le cas de Christine Pustel, guichetière depuis 27 ans, qui était convoquée hier à 14 h par son entreprise pour un conseil de discipline. Sur les banderoles et autres pancartes brandies toute la matinée, on pouvait lire "Touche pas à ma poste, ni à mon poste, tous pour Christine" ou "Non au licenciement/abandon de la procédure disciplinaire/aucune sanction".

Pour la CGT et l'ensemble du collectif La Poste du 04, co-organisateurs de la manifestation, aucun doute : les raisons qui ont poussé La Poste à tenter une procédure disciplinaire sont toutes trouvées. "Cette accusation est injuste, inadaptée et inappropriée. Elle est liée aux orientations stratégiques prises par La Poste qui veut amputer la moitié de ses réseaux postaux d'ici 2023, et non de réelles anomalies qui ne servent que de prétexte" affirme Philippe Jourdan, responsable du syndicat CGT à l'initiative du



Les manifestants, après s'être réunis devant le bureau de poste, ont défilé dans le calme, dans le centre-ville de Sisteron.

PHOTO S.T.A.

"Cette accusation est injuste, inadaptée et inappropriée."

PHILIPPE JOURDAN, SYNDICAT CGT

communiqué de presse appelant à la mobilisation. Les maires de Bayons, de la Motte-du-Caire, de Melve et de Nibles étaient également présents.

Les représentants des différentes parties ont lancé la manifestation avec des discours. Le collectif la Poste représenté par René Barthes a insisté sur "les qualités humaines d'une postière au naturel aimable, professionnel et aidant. C'est un énième épisode inlégal et scandaleux pour faire passer des mesures dont les citoyens ne veulent pas. Ce pseudo-conseil de discipline supplémentaire constitue simplement une pression de plus pour faire passer en force les mesures de La Poste" a confié René Barthes. Le

maire de la Motte-du-Caire n'avait pas préparé de discours mais a pris brièvement la parole, voyant dans cette démarche "des motifs disproportionnés. Si elle venait à quitter le bureau de poste, ça ferait pleurer bien du monde" a-t-il affirmé.

Tous dénoncent les chefs d'accusation, lesquels, selon eux, "manquent de consistance. Les deux seuls reproches qui lui sont adressés sont un bordereau non-signé et le fait d'être trésorière d'une association à Bayons, et à ce titre, de récupérer de l'argent qui revient sur le compte du comité. Évidemment, ce sont des accusations dérisoires" affirme François Minetti, membre du collectif.

Des soupçons étayés par les demandes de mutation adressées à l'intéressée. "On lui avait proposé un poste à Sisteron, qu'elle avait refusé. Ils n'avaient pas le droit de l'obliger à aller là-bas étant donné qu'il y a plus de 20 kilomètres entre son domicile et le bureau. Elle avait refusé, et maintenant, ils essaient de s'en séparer par la force" confirme François Minetti.

Une manifestation qui pourrait être reconduite si l'entreprise souhaitait se séparer de sa salariée.

À l'heure où nous mettions sous presse hier soir, la décision du conseil de discipline n'était pas encore connue.

Thomas IZART

"Des manquements à des procédures internes"

Qu'est-ce que La Poste reproche à Christine Pustel ? "Des manquements à des procédures internes", a confié la direction de La Poste au moment où elle a décidé de convoquer Christine Pustel, sans plus de précision. Hier, dans l'après-midi, elle a été jugée par un conseil paritaire, constitué pour la moitié de membres du personnel et de syndicats, et de l'autre de dirigeants. "Aucune sanction n'était préétablie. Madame Pustel a eu l'occasion de se défendre et d'apporter des éléments. Nous ne faisons pas les choses par hasard, il y avait une vraie suspicion", ajoute la direction. Des propos partagés par Roger Tantot, délégué aux relations territoriales sur les Alpes de Haute-Provence : "C'est être vraiment naïf de penser que la Poste utilise des procédés aussi orduriers pour régler ses problèmes. L'instrumentalisation de cette affaire par les syndicats et le collectif est scandaleuse".

